

Évaluation environnementale des projets

Rappel des enjeux et de la démarche pour La Réunion

Le cas de la biodiversité

Cerema Méditerranée

Direction territoriale Méditerranée

Ingénierie au service de l'Etat et des collectivités territoriales

AMO

Conseil

Expertise

Formation

Contrôle

Méthodologie



Nicolas GEORGES – service Infrastructures & Environnement

Objectifs de la rencontre de ce jour

Rappeler et partager la logique de la séquence
Éviter, Réduire, Compenser (ERC)

Rappeler les enjeux pour La Réunion

Partager les attentes de la DEAL en la matière

L'évaluation environnementale au service de vos projets

La séquence ERC comme élément de réussite

- Élément fondamental de la bonne insertion d'un projet dans son environnement
- Moteur de la qualité de l'évaluation environnementale
- Savoir prendre le temps en amont pour éviter d'en perdre en aval !

Séquence itérative et temporelle = travailler sur un projet pouvant encore évoluer
Répondre aux exigences de qualité de la MRAe qui délivrent les avis sur les projets

- Élément de sécurisation des décisions (Arr. préf., DUP, PA, PC)
- Élément de sécurisation des coûts

La séquence *Éviter, Réduire, Compenser*

Née en 1976, elle a fêté ses 42 ans !

LOIS

LOI n° 76-629 du 10 juillet 1976
relative à la protection de la nature (I).

Le contenu de l'étude d'impact qui comprend au minimum une analyse de l'état initial du site et de son environnement, l'étude des modifications que le projet y engendrerait et les mesures envisagées pour **supprimer, réduire et, si possible, compenser** les conséquences dommageables pour l'environnement ;

La séquence *Éviter, Réduire, Compenser* 2016, une évolution législative majeure

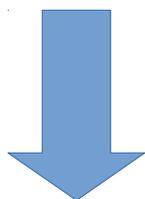
- Loi du 8 août 2016 pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages (Art. 69)
- Précision des modalités de la compensation :
 - Objectif d'absence de perte nette, voire de gain de biodiversité
 - Obligation de résultats
 - Mesures effectives pendant toute la durée des atteintes (= avant impact...)
 - Compensation au plus près de l'impact
 - Possibilité de demande de constitution de garantie financière / manquement
 - Si impacts non compensés après séquence ERC = projet non autorisé

La séquence *Éviter, Réduire, Compenser* 2016, une évolution législative majeure

- Loi du 8 août 2016 pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages

1976

« et, si possible, compenser... »



2016

« Les mesures de compensation (...) doivent se traduire par une
obligation de résultats »

La séquence *Éviter, Réduire, Compenser*

Le principe



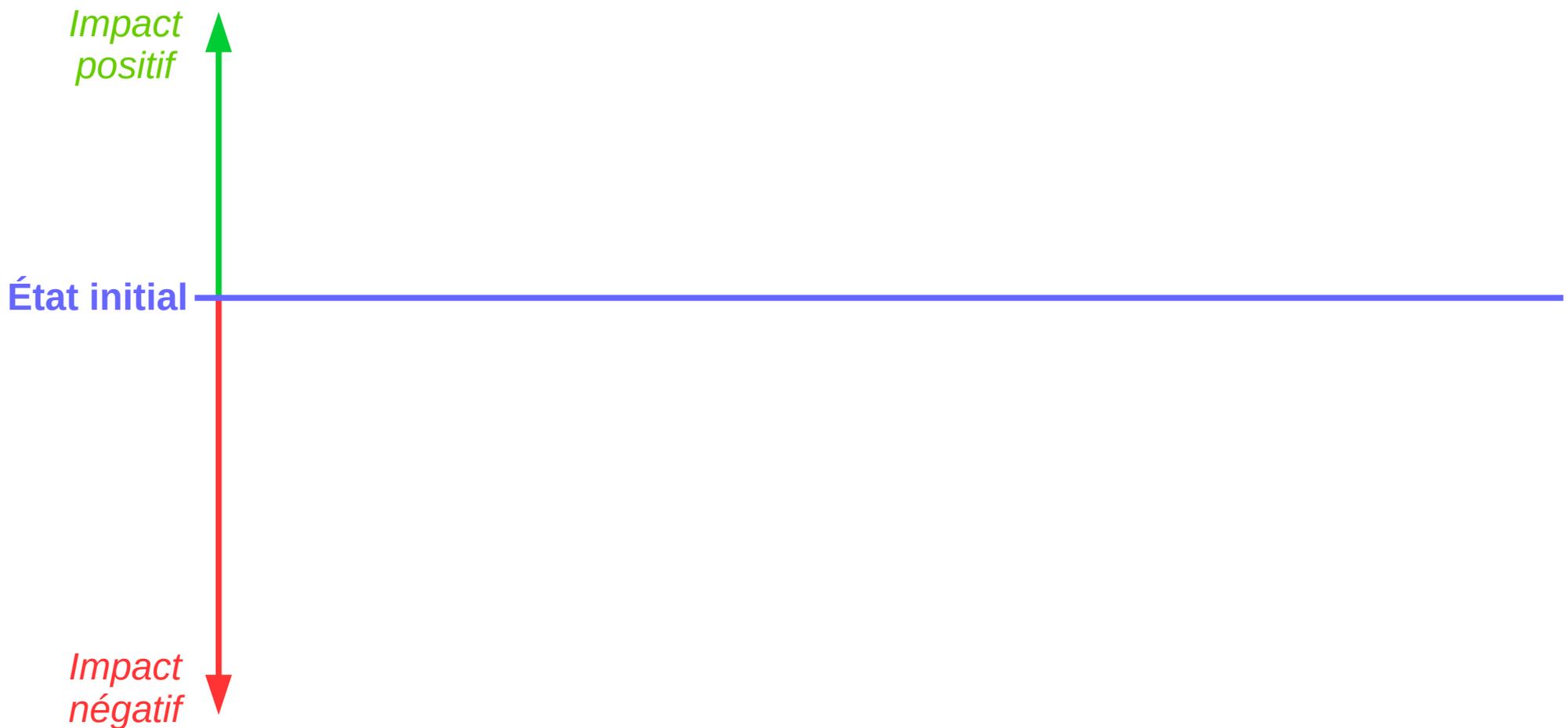
La séquence *Éviter, Réduire, Compenser*

Le principe

État initial

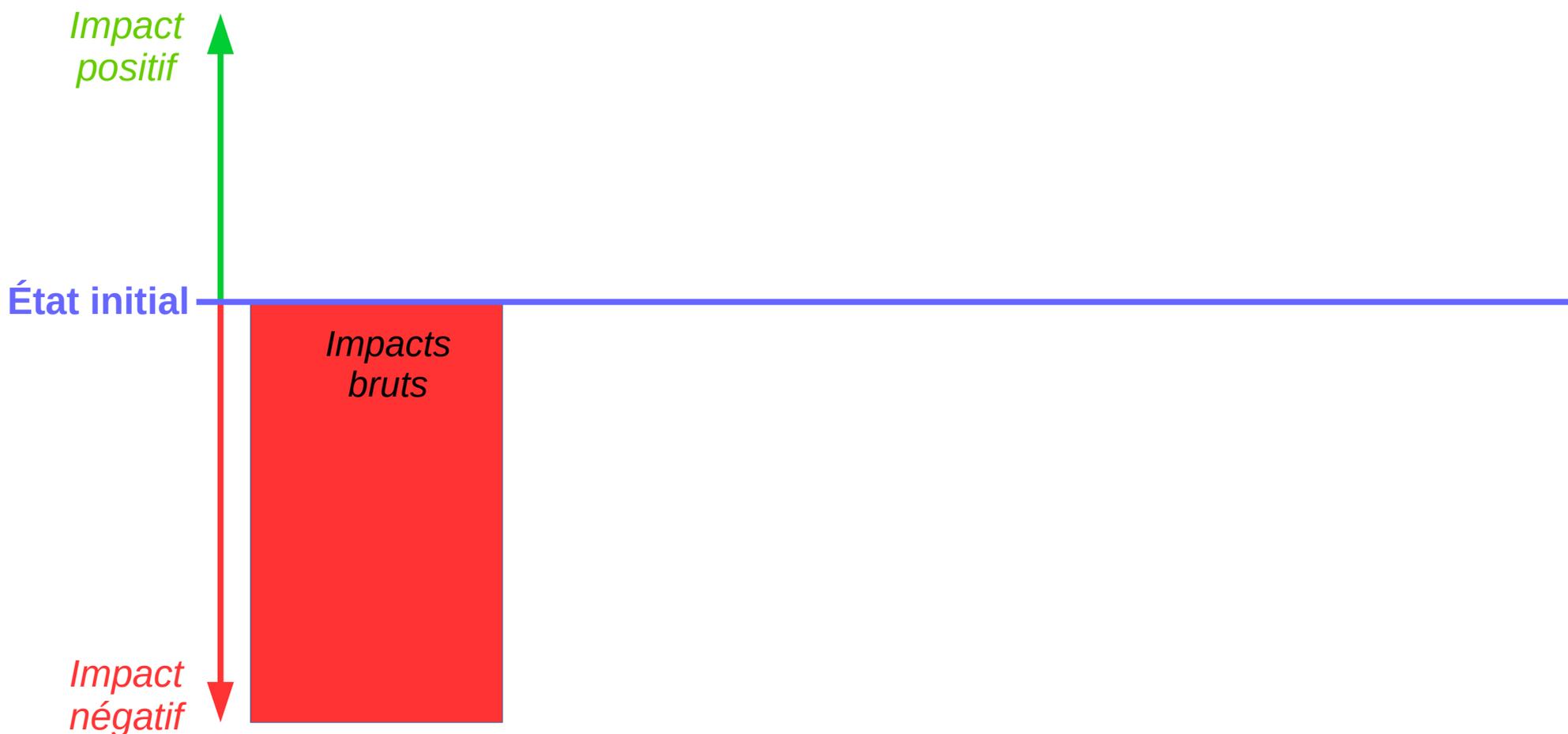
La séquence *Éviter, Réduire, Compenser*

Le principe



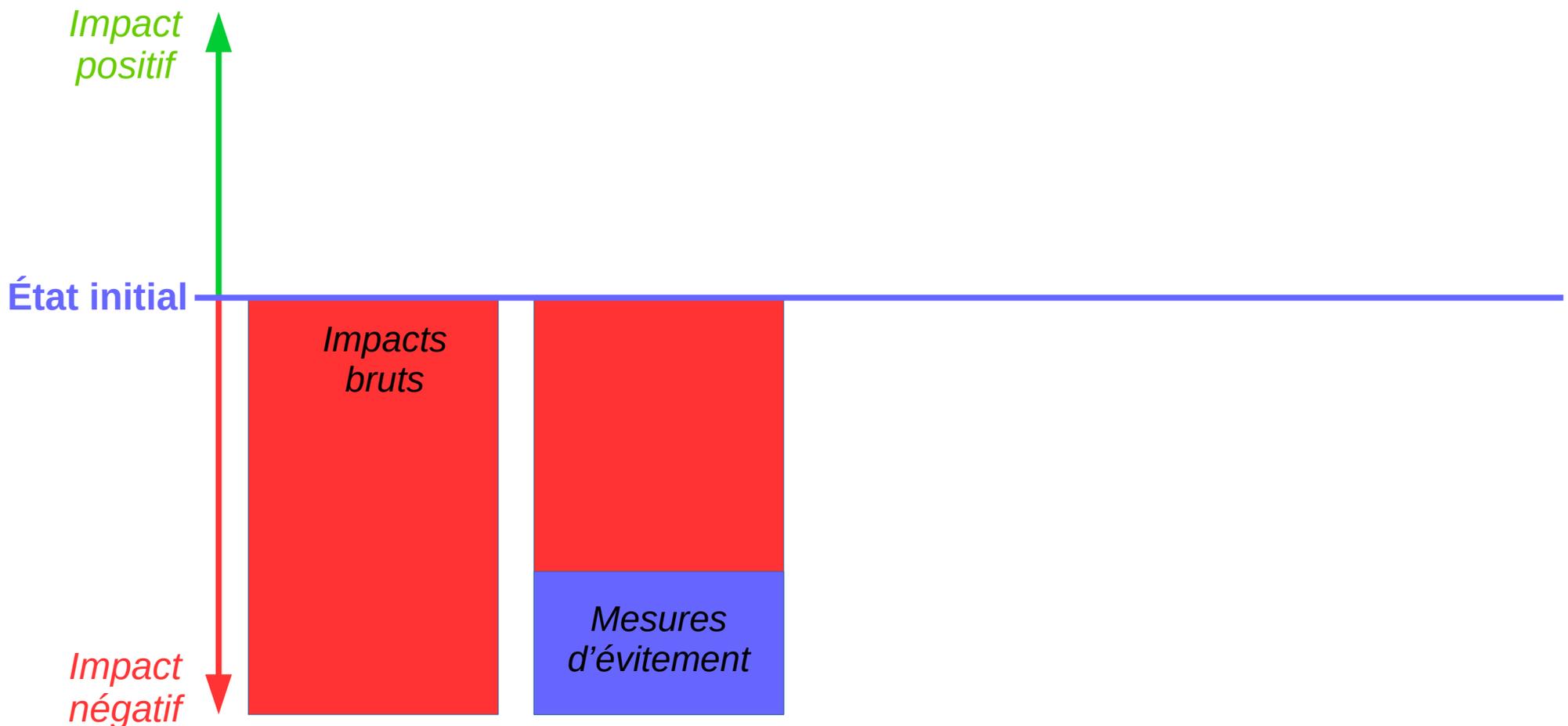
La séquence *Éviter, Réduire, Compenser*

Le principe



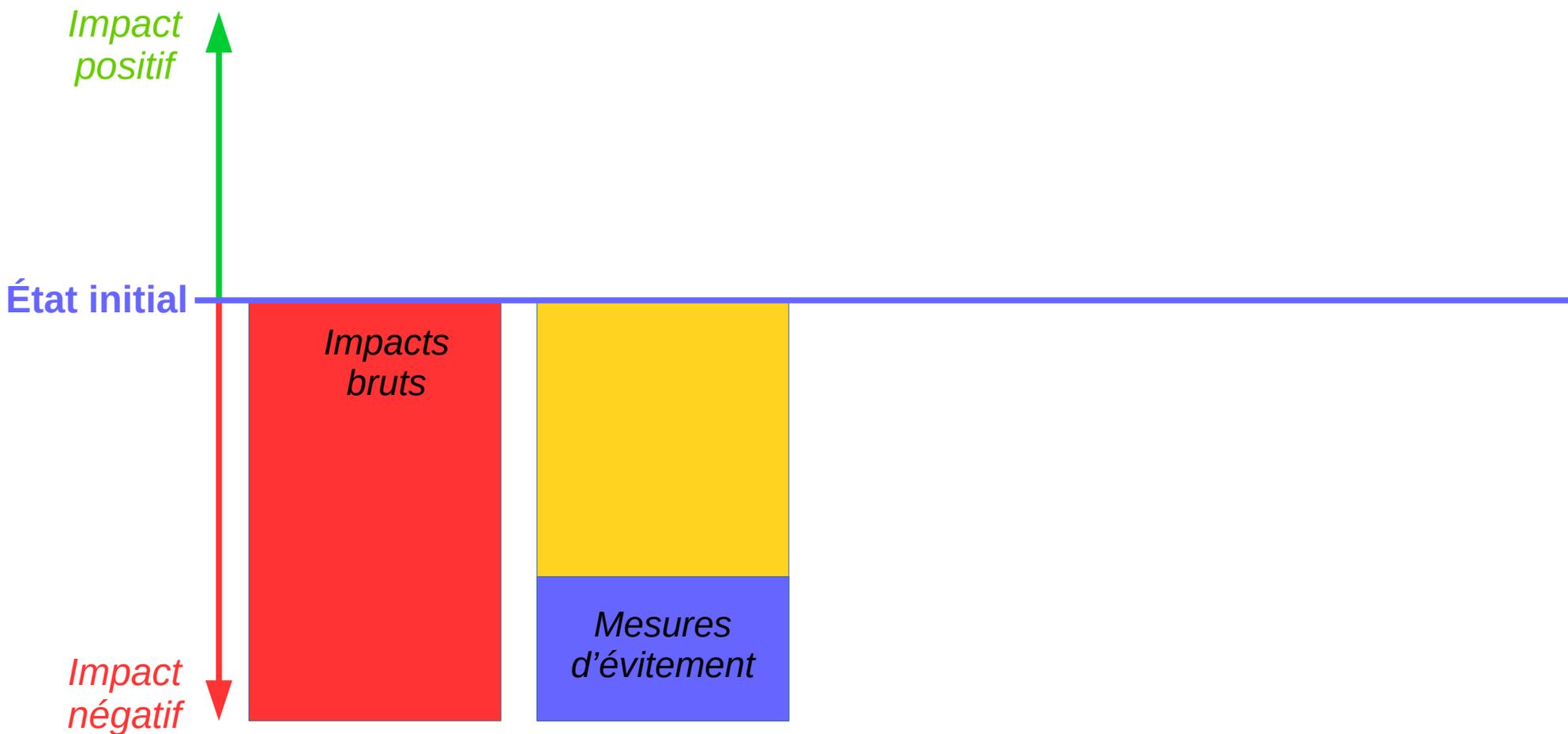
La séquence *Éviter, Réduire, Compenser*

Le principe



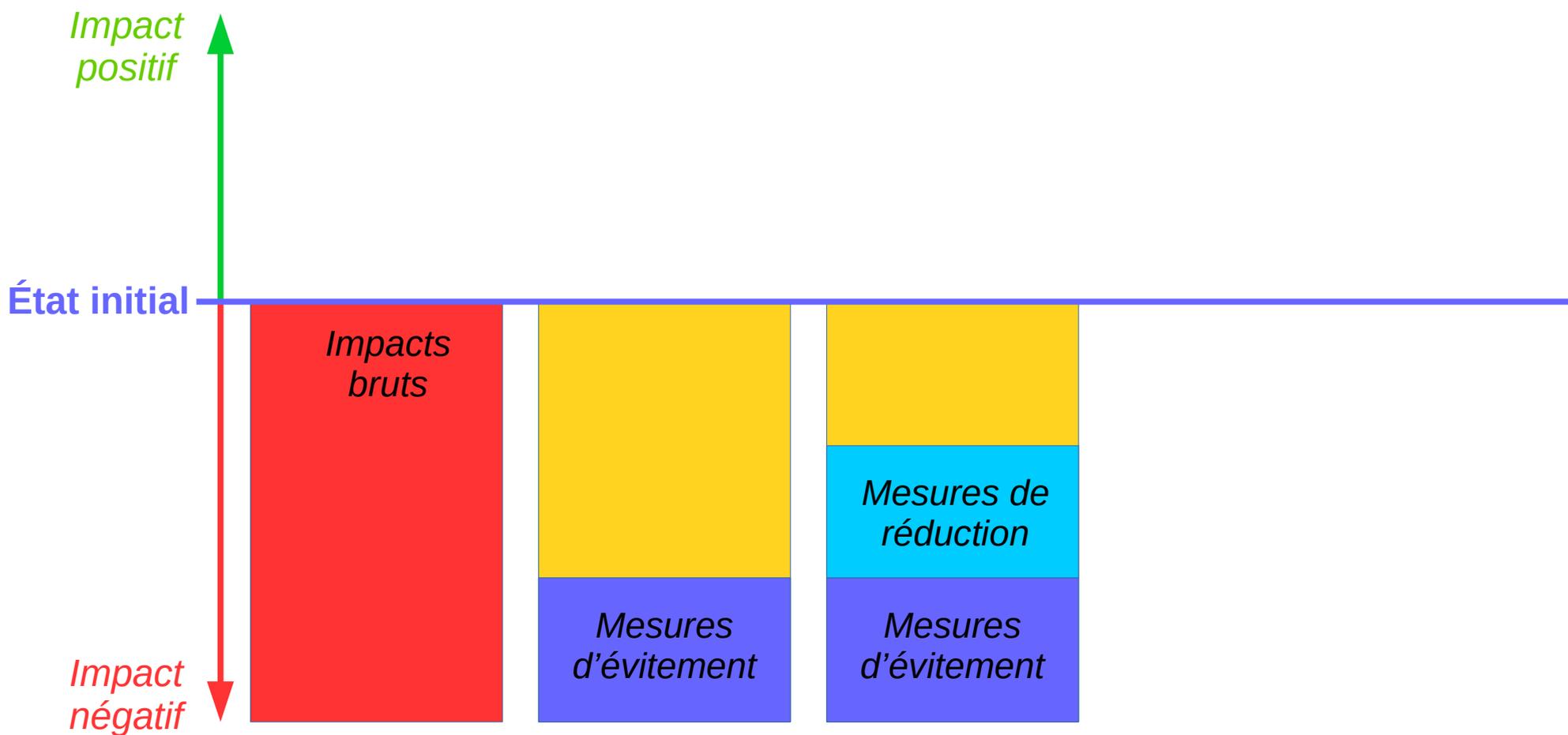
La séquence *Éviter, Réduire, Compenser*

Le principe



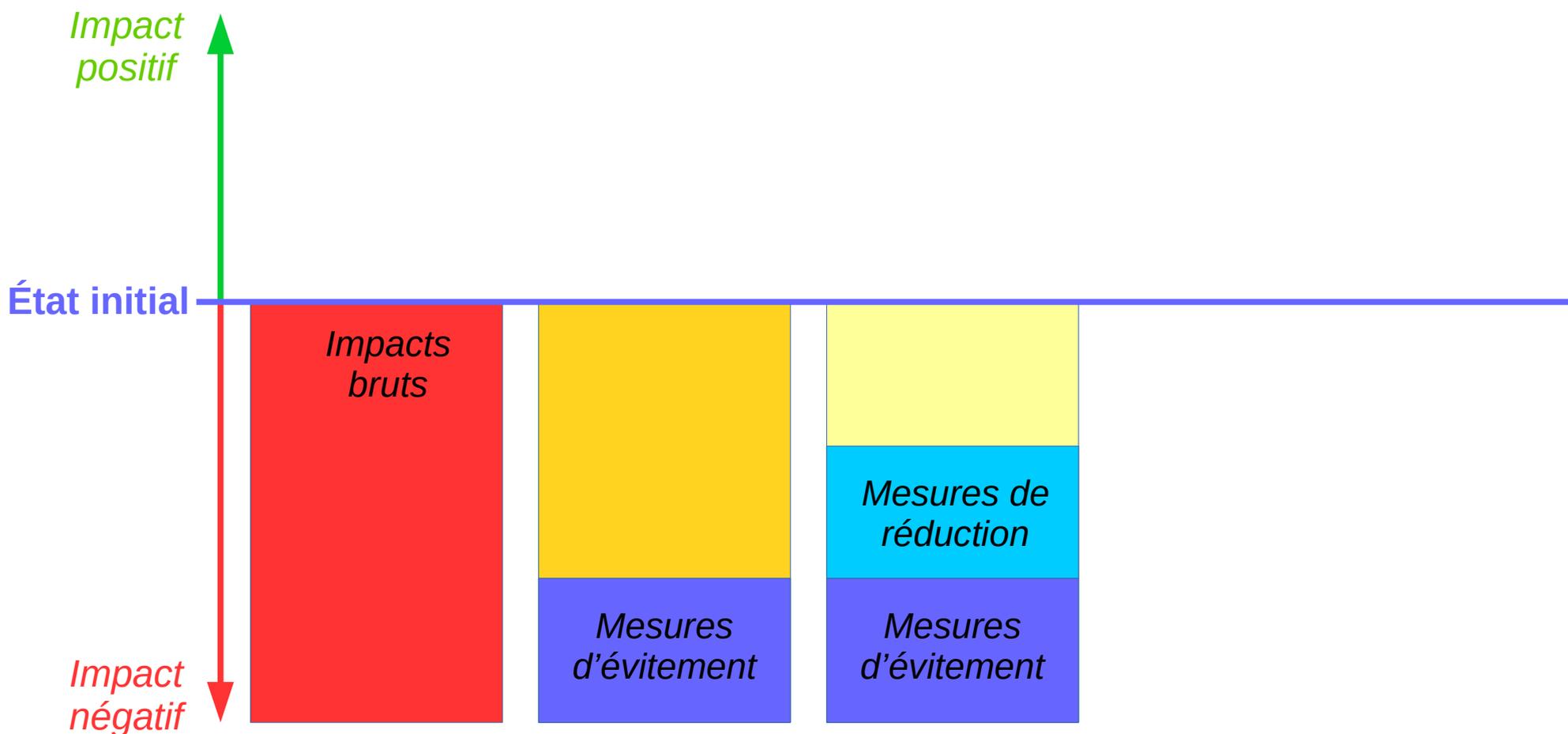
La séquence *Éviter, Réduire, Compenser*

Le principe



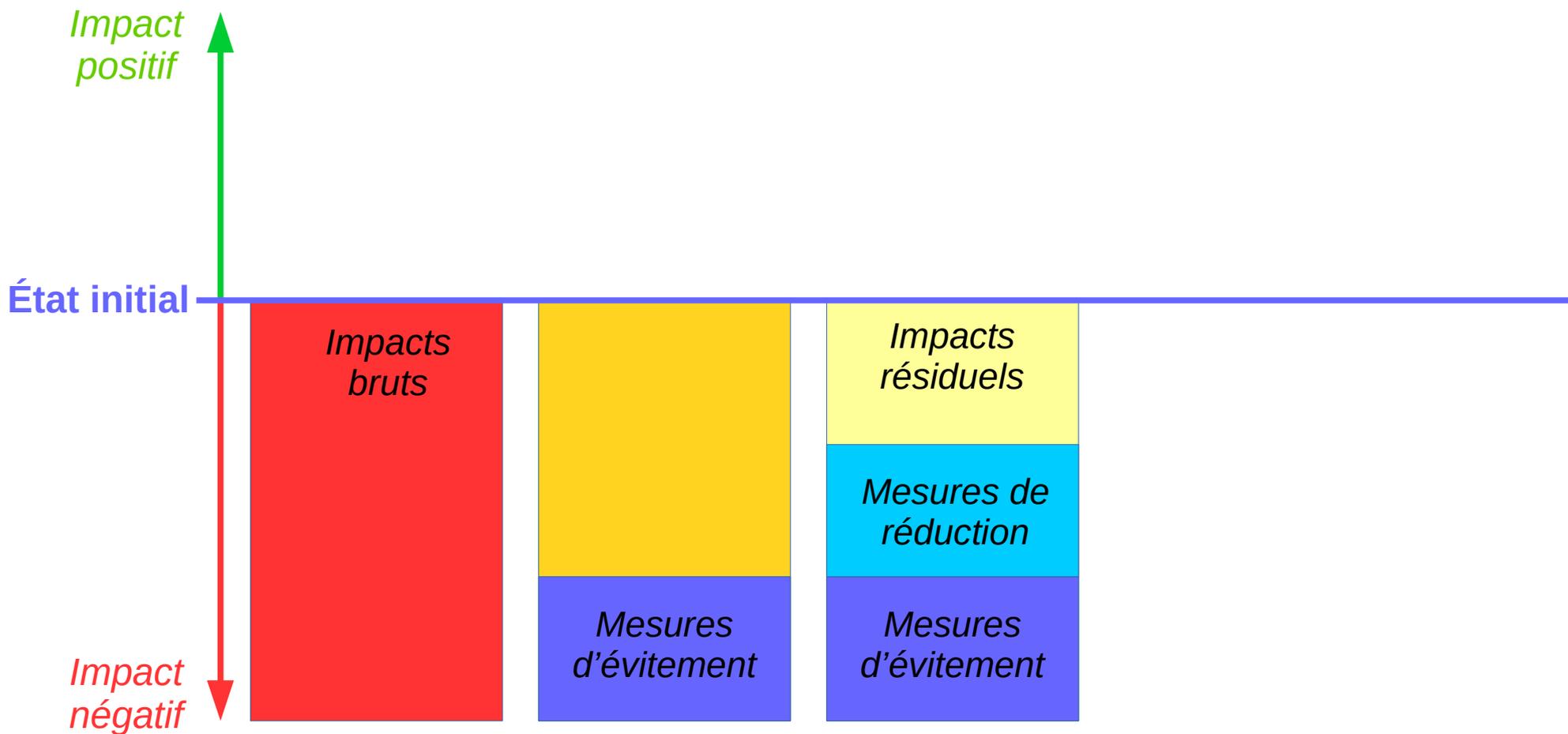
La séquence *Éviter, Réduire, Compenser*

Le principe



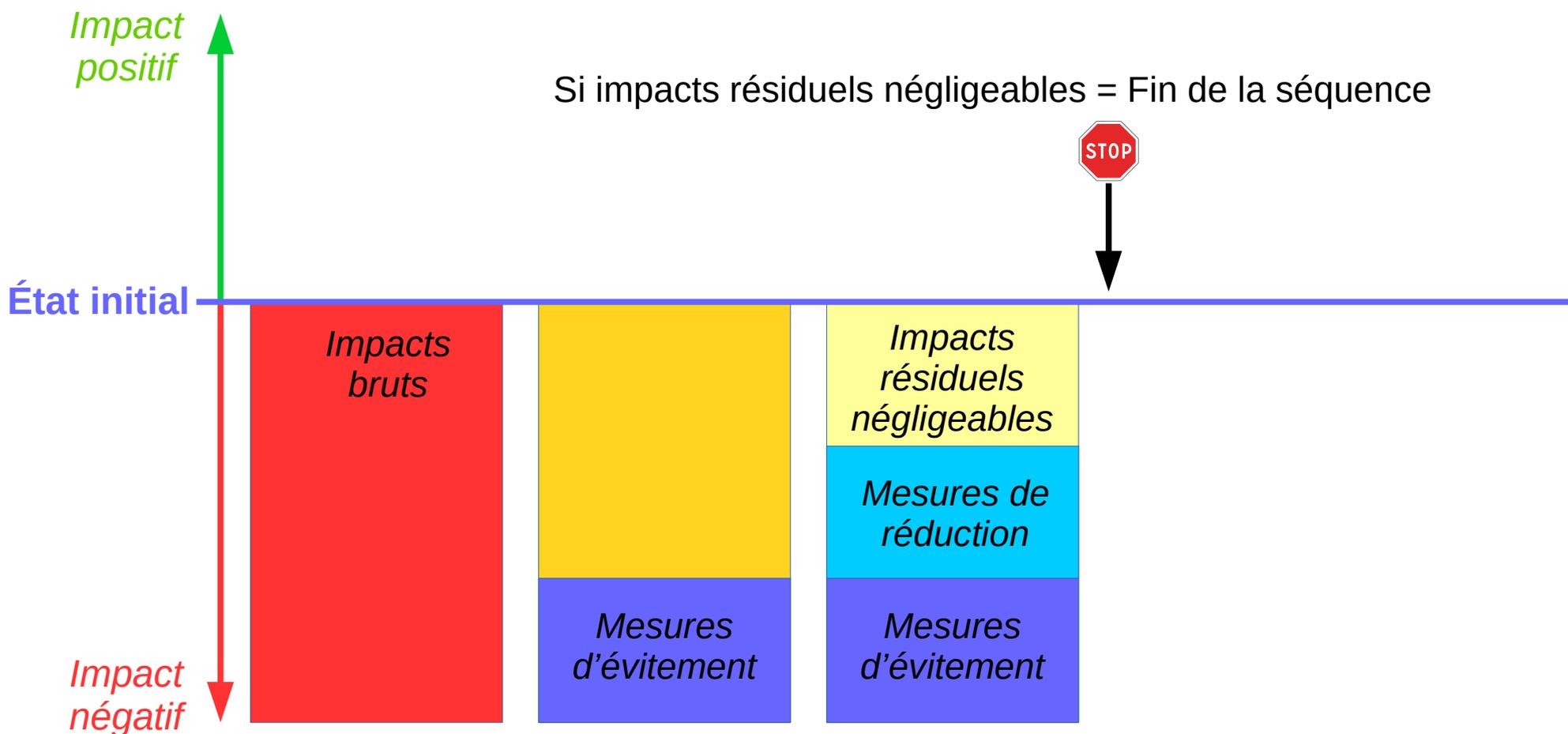
La séquence *Éviter, Réduire, Compenser*

Le principe



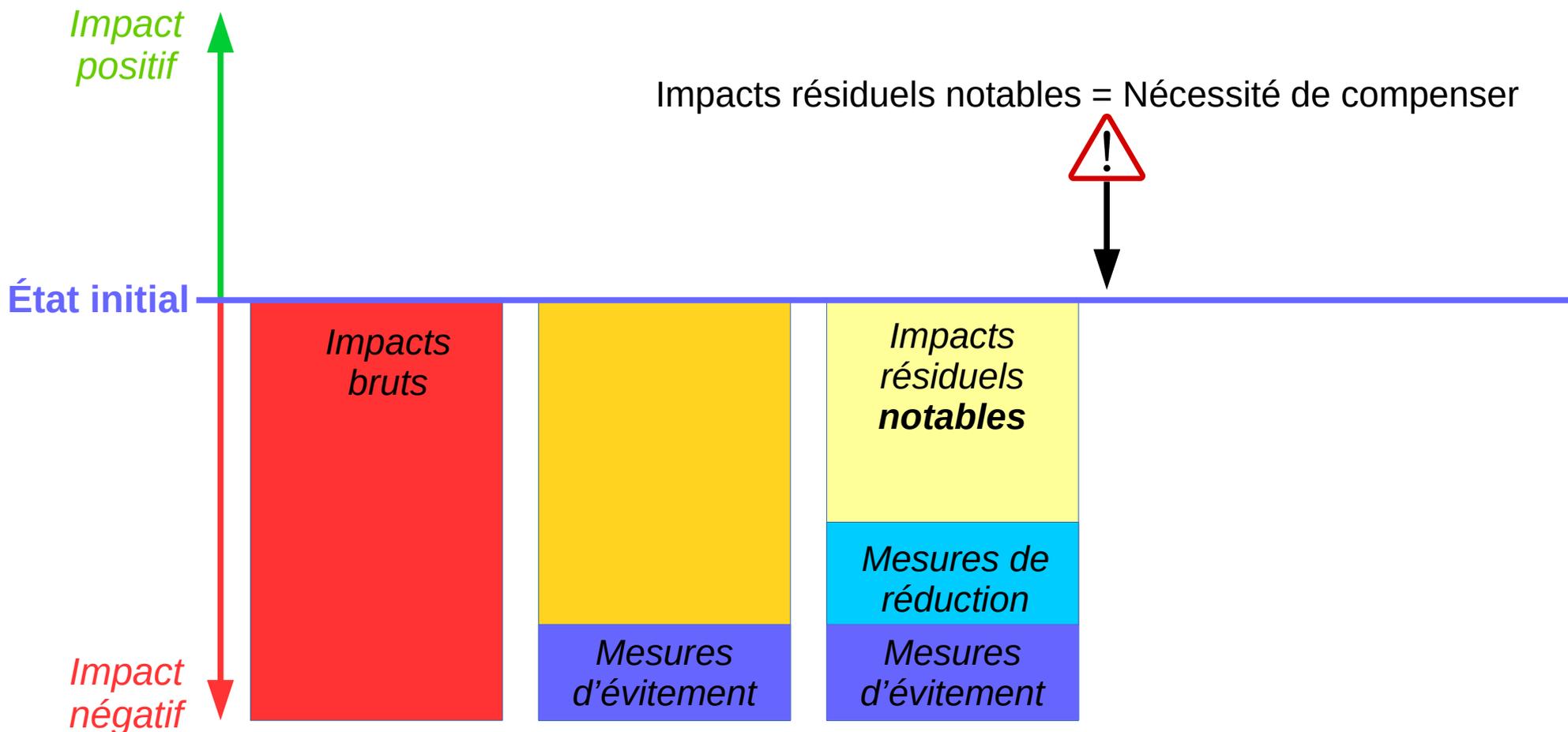
La séquence *Éviter, Réduire, Compenser*

Le principe



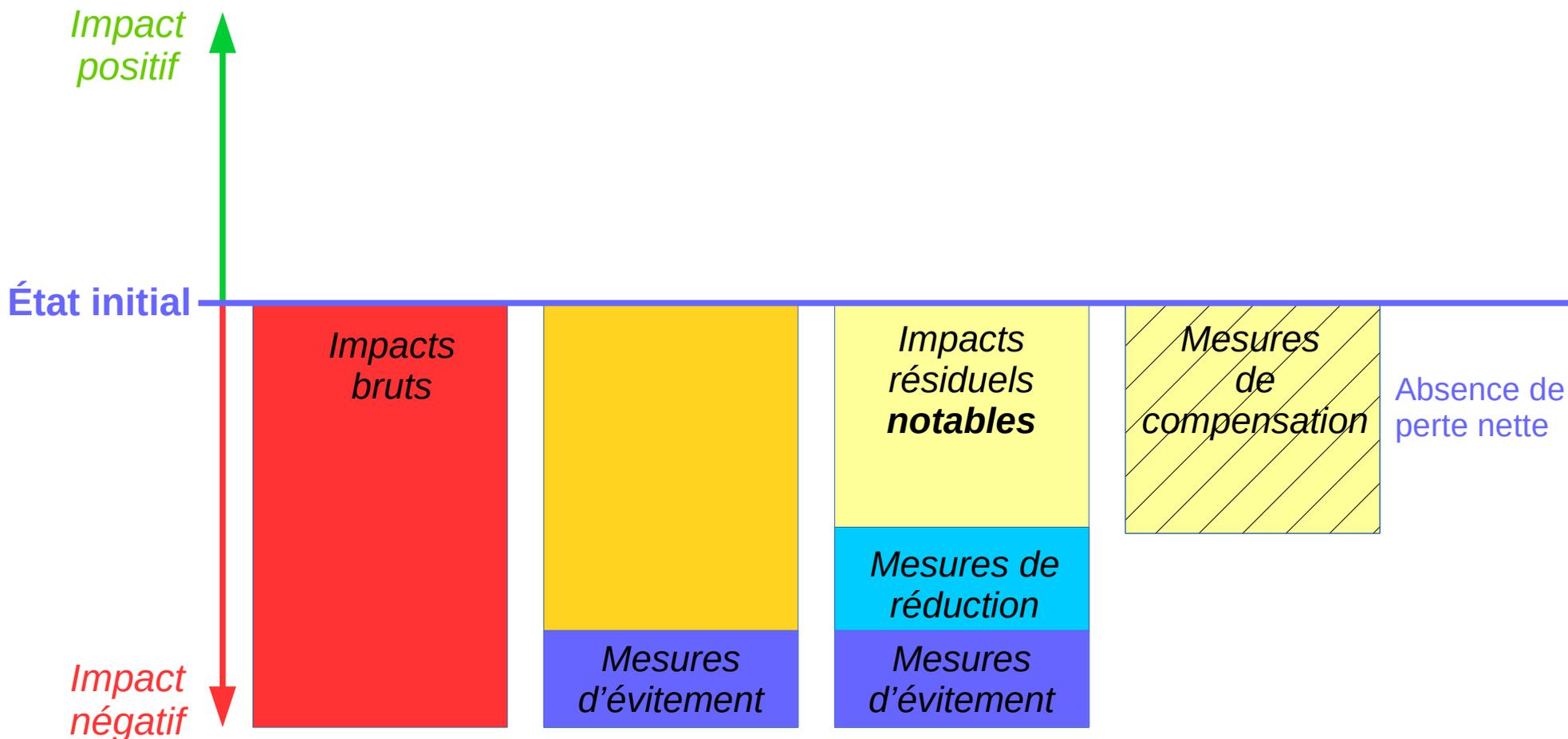
La séquence *Éviter, Réduire, Compenser*

Le principe



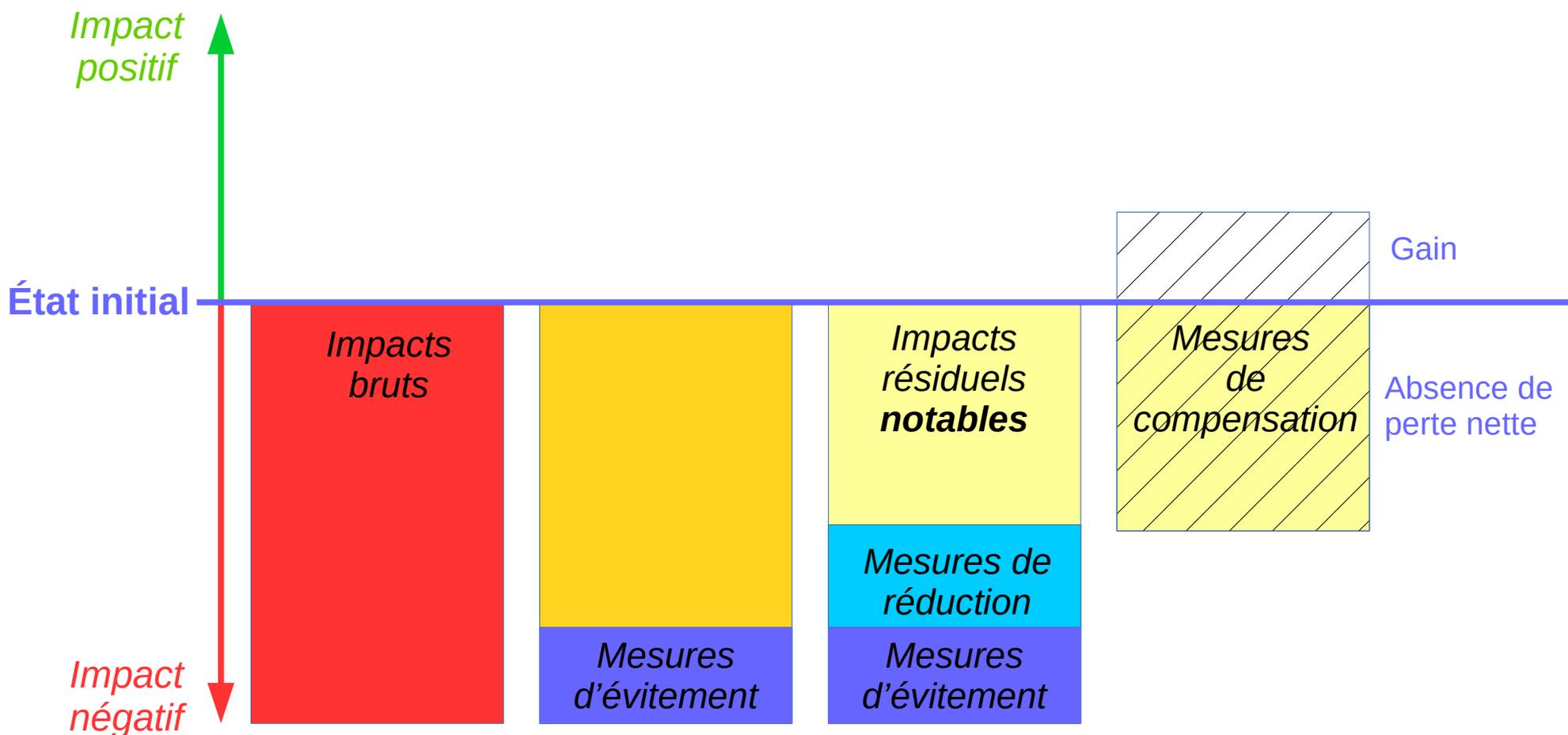
La séquence *Éviter, Réduire, Compenser*

Le principe



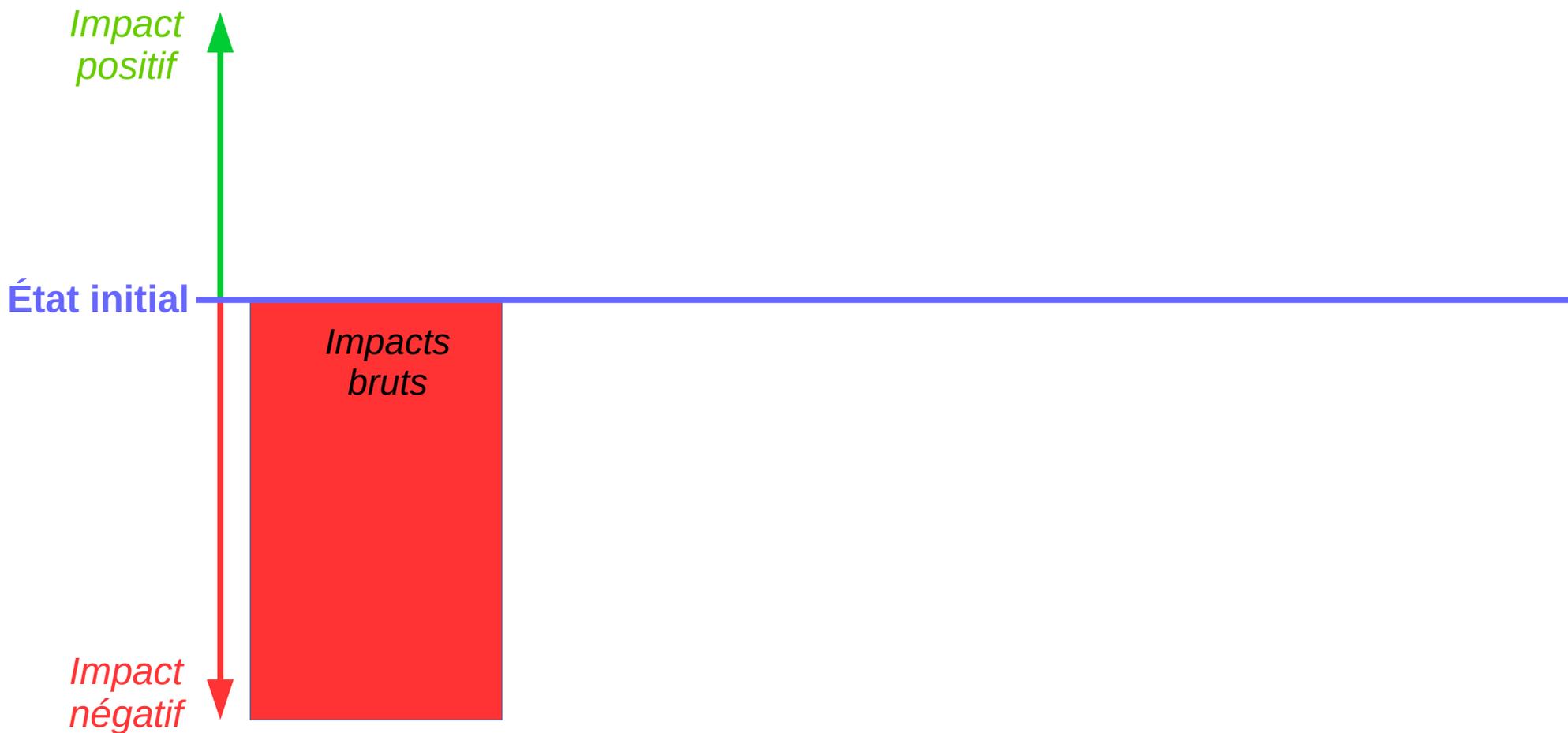
La séquence *Éviter, Réduire, Compenser*

Le principe



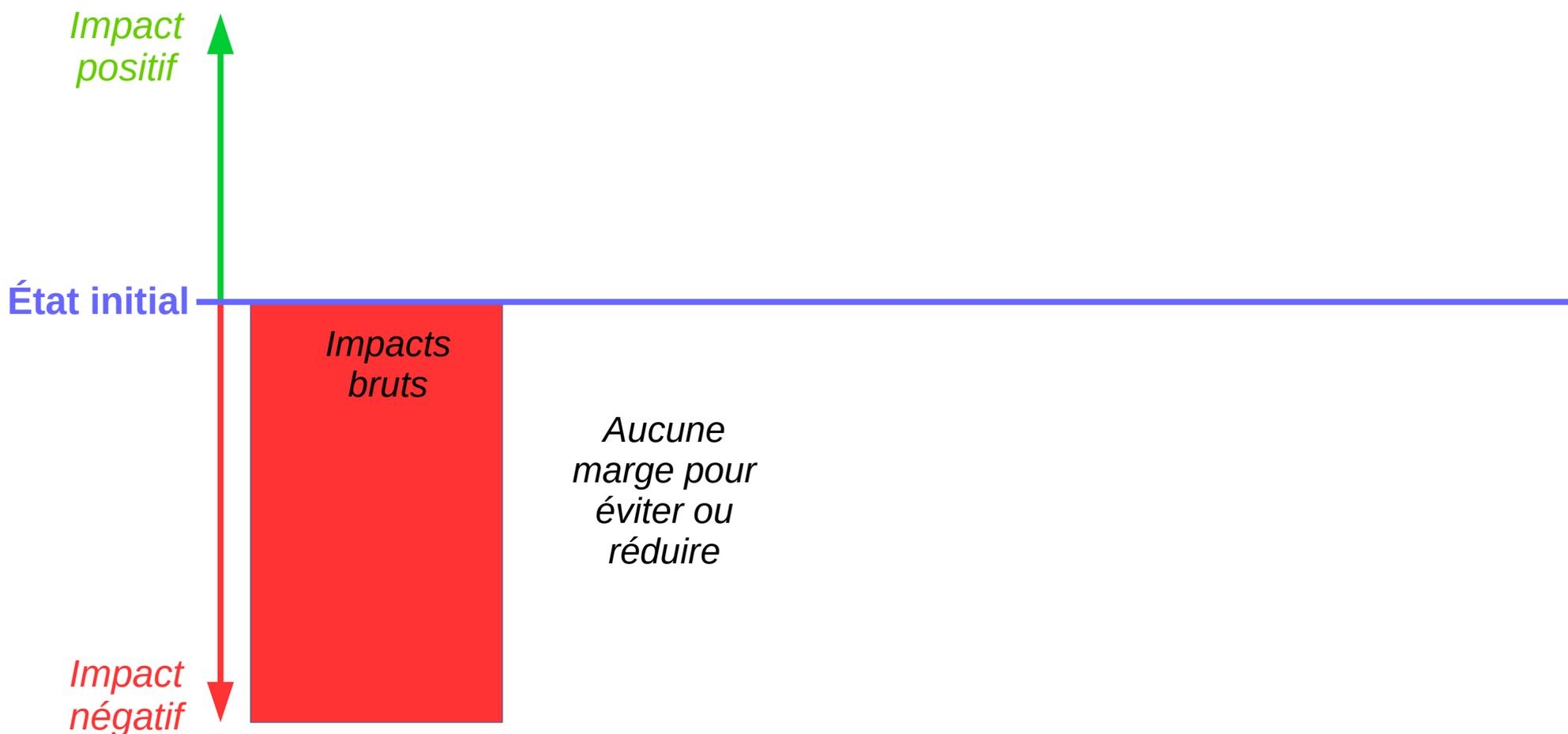
La séquence *Éviter, Réduire, Compenser*

Le cas extrême : le projet ficelé !



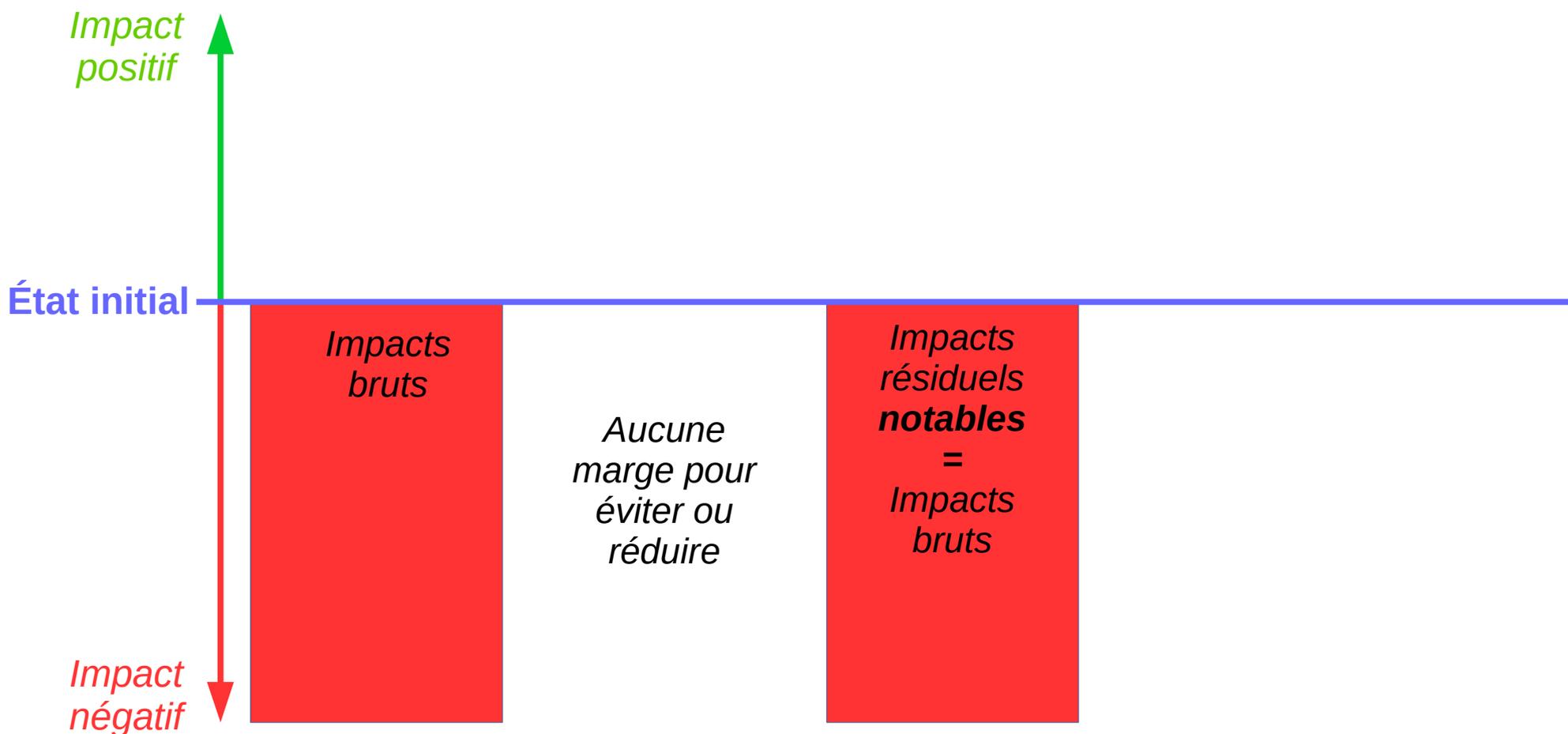
La séquence *Éviter, Réduire, Compenser*

Le cas extrême : le projet ficelé !



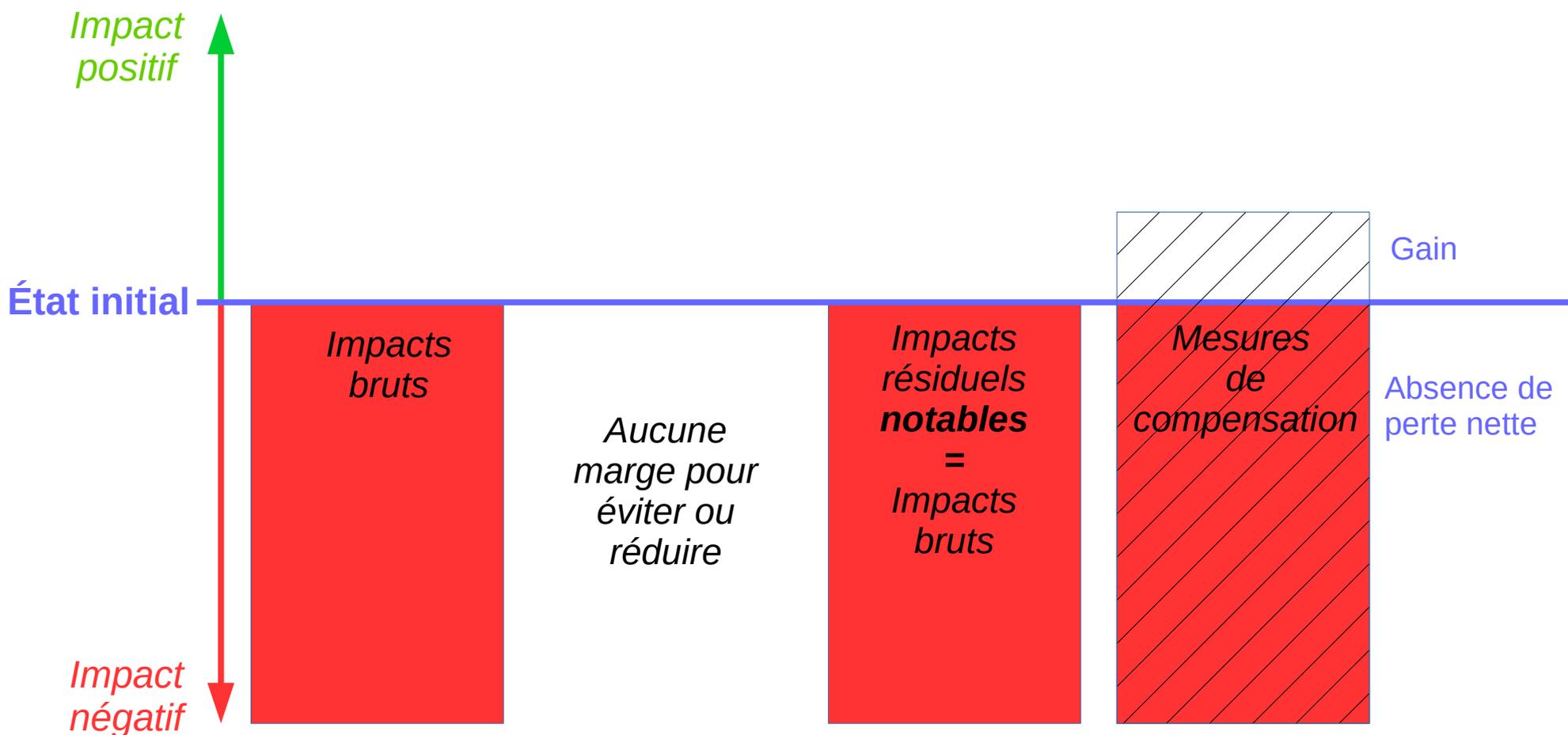
La séquence *Éviter, Réduire, Compenser*

Le cas extrême : le projet ficelé !



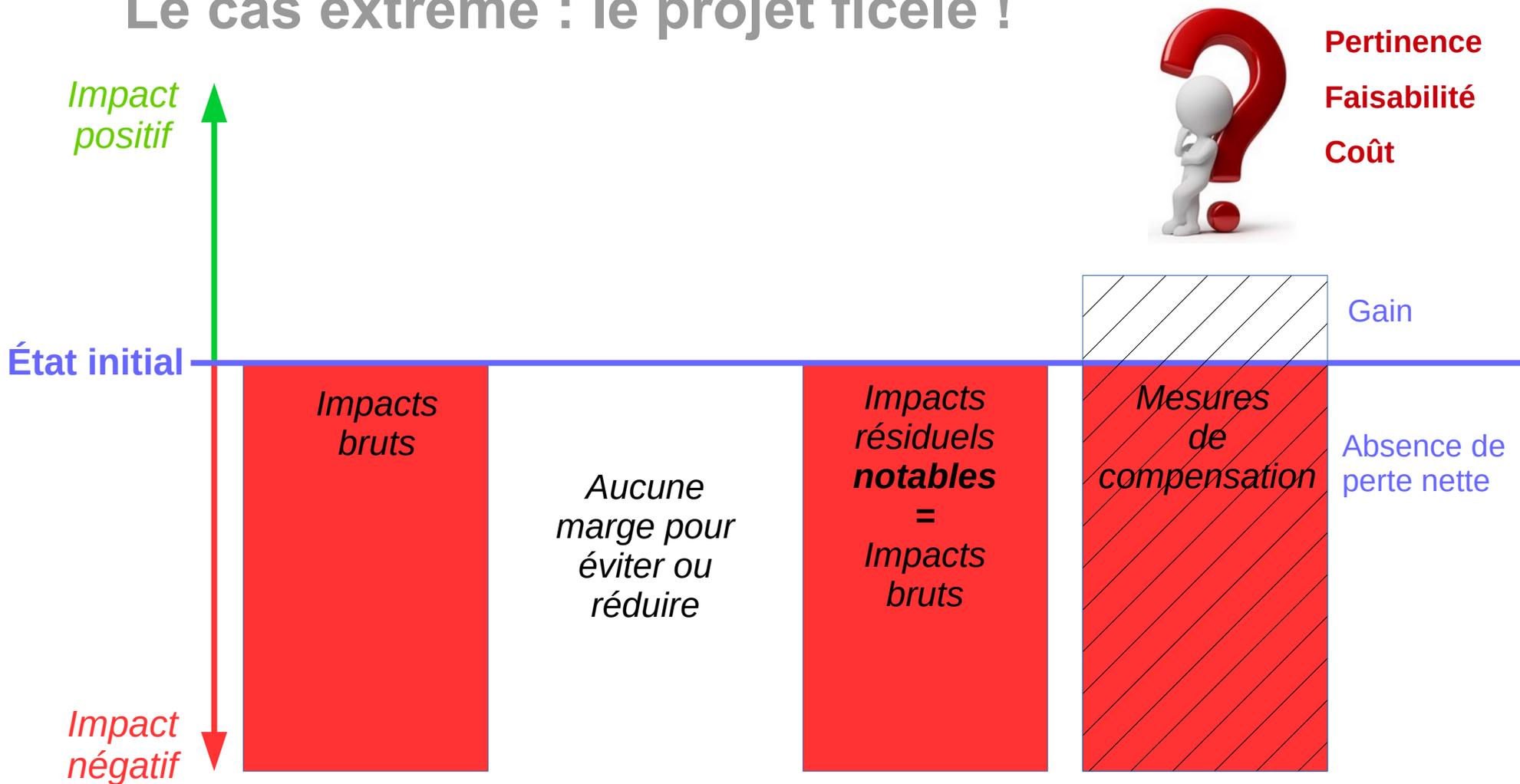
La séquence *Éviter, Réduire, Compenser*

Le cas extrême : le projet ficelé !



La séquence *Éviter, Réduire, Compenser*

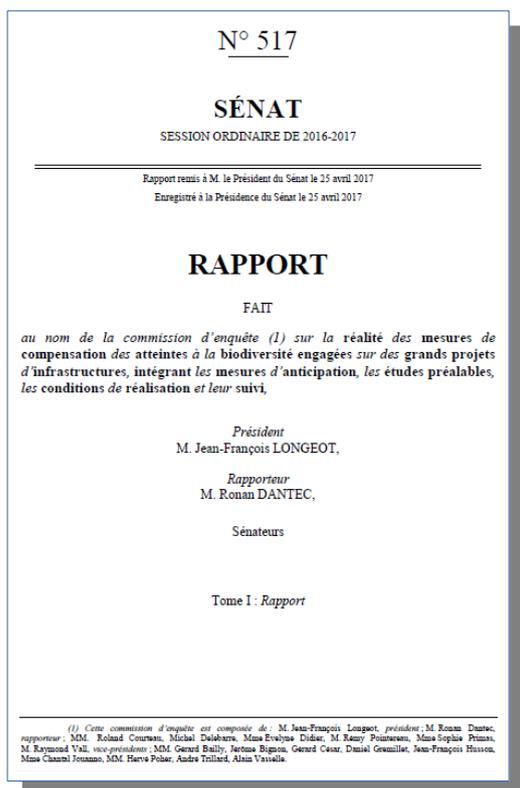
Le cas extrême : le projet ficelé !



La séquence *Éviter, Réduire, Compenser*

La séquences ERC au cœur des préoccupations

- Commission d'enquête sénatoriale sur la réalité des mesures de compensation des atteintes à la biodiversité sur les grands projets d'infrastructures (2017)



http://www.senat.fr/commission/enquete/atteintes_a_la_biodiversite.html

La séquence *Éviter, Réduire, Compenser*

La séquences ERC au cœur des préoccupations

- Commission d'enquête sénatoriale, quelques points à retenir ...

Mieux anticiper et appliquer la séquence ERC

Améliorer la qualité des inventaires naturalistes de l'état initial

Prendre en compte les impacts sur la biodiversité ordinaire

Intégrer les phases de chantiers et leur impacts dans la séquence ERC

Systematiser une approche fonctionnelle de la compensation (proximité, pérennité, équivalence écologique, insertion territoriale)

Localiser les mesures compensatoires en cohérence avec la trame verte et bleue

Préciser les problématiques foncières de la compensation dans l'étude d'impact

Améliorer les arrêtés prescrivant la compensation en précisant les objectifs de résultat à atteindre et non pas les seuls moyens à mettre en œuvre

Le contexte réunionnais

Des enjeux réunionnais spécifiques

- **Contexte économique et social**

Développement économique durable conciliant besoins des populations et préservation d'un patrimoine naturel attractif et générateur de ressources (tourisme)

- **La Réunion, un territoire ultramarin riche, fragile et symbolique**

Fort endémisme vs espèces exotiques envahissantes

Conséquences des pressions humaines historiques et actuelles

Responsabilité de niveau national et international

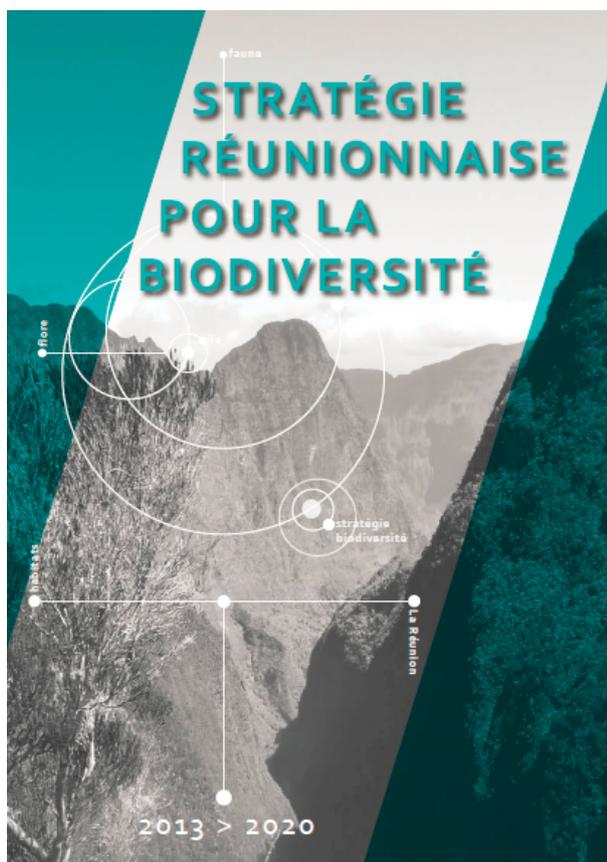
- **La Réunion, un territoire contraint**

Zones montagneuses, naturelles et protégées sur les hauts

Pression forte et concentrée sur les bas et la frange littorale

Le contexte réunionnais

Une stratégie réunionnaise pour la biodiversité



- Action 3.2.2 « Intégrer les enjeux biodiversité dans les projets »
- Continuité de l'action portée par la DEAL
- Sensibilisation et implication des acteurs locaux

Adapter les pratiques aux enjeux

Retour d'expérience sur les pratiques DEAL, pétitionnaires et bureaux d'études

- **19 dossiers transmis pour base d'analyse**

Dossiers instruits, avis MRAe & arrêtés préfectoraux

- **Diversité des thématiques**

Tri et stockage des déchets (2)

Carrières (2)

Ouvrages d'art routiers (2)

Aménagements portuaires (2)

Énergie (production et transport) (2)

Aménagements urbains ZAC (2)

Barrages, captages et AEP (2)

Documents de planification SCOT & PLU (5)

Adapter les pratiques aux enjeux

Objectifs visés

- Répondre aux enjeux de la biodiversité réunionnaise
- Répondre aux nouvelles normes réglementaires sur la séquence ERC
- Faciliter l'instruction des dossiers
- Sécuriser les décisions

Adapter les pratiques aux enjeux

Moyens pour atteindre les objectifs

- Partager la logique de la séquence *Éviter, Réduire, Compenser*
- Rappeler des éléments de référence pour La Réunion
- Partager les attentes pour la réalisation des études d'impacts
- S'appuyer sur l'Autorisation environnementale unique
- ... ne pas oublier que les sujets de l'eau et du paysage, complémentaires de la biodiversité, répondent à la même logique ERC

Rappel sur les guides utiles localement

État de la diffusion des attentes et outils de référence

PRISE EN COMPTE DU PATRIMOINE NATUREL ET PAYSAGER DANS L'ÉLABORATION D'UN PROJET

Les éléments du cahier des charges de la démarche d'évaluation environnementale et leur rendu dans l'étude d'impact.



Jeune Pétaut à l'envol - Photo BNOI Réunion



Route du Littoral vue du ciel - Photo DIREN



Ferme Eolienne de Saint Suzanne - Photo DIREN

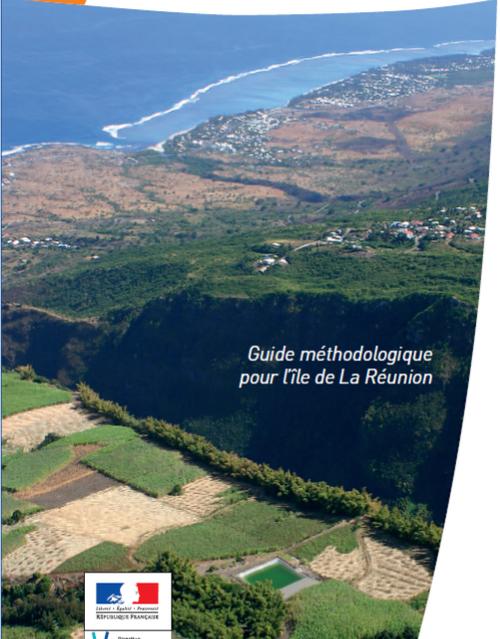
Présent pour l'avenir

Direction Régionale de l'Environnement La Réunion
Novembre 2010

Conception et réalisation : A. BLANCHARD ; H. DAMIRON ; appui J. DULAU

Éviter Réduire

Comment Compenser les impacts résiduels sur la biodiversité



Guide méthodologique pour l'île de La Réunion

Direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement
www.reunion.developpement-durable.gouv.fr

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

T H

ENVIRONNEMENT

Balises

É

M A

Commissariat général au développement durable

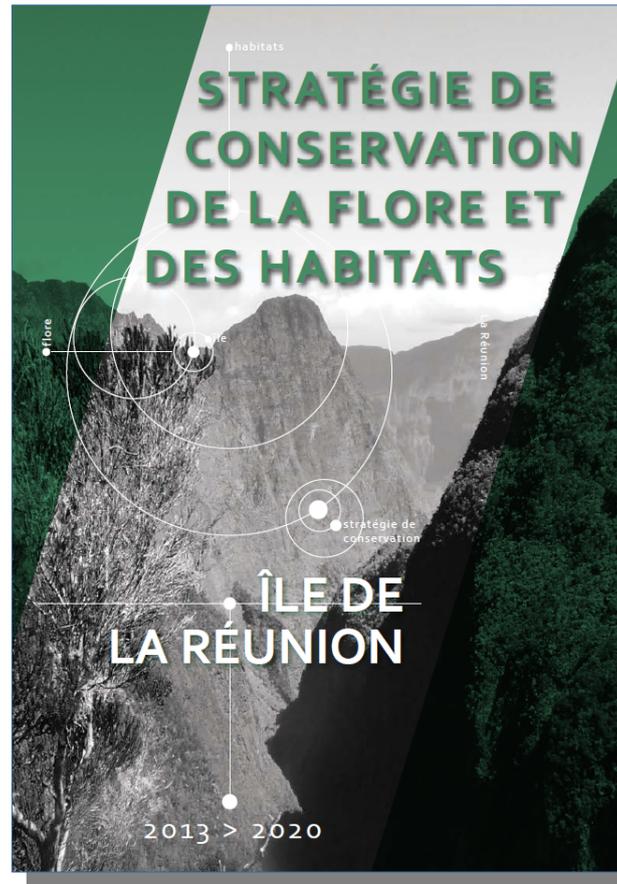
Évaluation environnementale
Guide d'aide à la définition des mesures ERC

Cerema

JANVIER 2018

Rappel sur les guides utiles localement

État de la diffusion des attentes et outils de référence



Rappel sur les guides utiles localement

Documentation téléchargeable sur le SIDE

<http://www.side.developpement-durable.gouv.fr/EXPLOITATION/default/>

The screenshot shows the top section of the SIDE website. On the left, there are logos for the French Republic and the Ministry of Sustainable Development and Environment. The main header reads "SYSTÈME D'INFORMATION du développement durable et de l'environnement". To the right is the SIDE logo and a location pin for "La Réunion". Below the header is a navigation bar with menu items: "PRÉSENTATION", "NOS THÉMATIQUES", "RÉGIONS", "PRODUITS ET SERVICES", and "AUTORITÉ ENVIRONNEMENTALE". A search bar is located below the navigation bar, containing the text "TOUTE LA BASE RÉGIONALE" and a search input field with the placeholder "Tapez votre recherche". A red box highlights the search input field, and a red arrow points to it from the text "MOTS CLES!" below. The search bar also includes a search icon and a "+ recherche avancée" link.

Rappel sur les guides utiles localement

Documentation téléchargeable sur le SIDE



← 10 / 49 →

Éviter Réduire

Éviter, Réduire, Comment compenser les impacts résiduels sur la biodiversité ? Guide méthodologique pour l'île de La Réunion.

DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'AMENAGEMENT ET DU LOGEMENT REUNION (DEAL 974)

Voici le guide de référence pour aider les acteurs de projets et les maîtres d'ouvrage à la conception d'un aménagement durable inscrit dans le cadre législatif : compenser les impacts résiduels sur la biodiversité afin de préserver toutes les richesses naturelles de l'île de La Réunion.

SUJETS	DESCRIPTION	INFOS
Sujets	BIOTOPE MILIEU NATUREL ESPACE NATUREL SENSIBLE	
Lieux	REUNION LA REUNION (département)	
Classification	FAUNE FLORE BIODIVERSITE	

Disponible

PLUS D'INFOS

Consulter en ligne ← CLIC !

> Accéder au Guide

Format
application/pdf

Poids
3,2 MB

Quelques recommandations

Savoir jauger les enjeux en amont

<https://profil-environnemental.re>

LE PROFIL ENVIRONNEMENTAL DE LA RÉUNION

LE PROFIL | LES THÉMATIQUES | LES INDICATEURS | LES A...

PROFIL ENVIRONNEMENTAL DE LA RÉUNION

Une référence commune pour la prise en compte des enjeux environnementaux dans les politiques publiques à la Réunion

Un outil de connaissance à l'attention des décideurs comme des citoyens

Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement - ÎLE DE LA RÉUNION
www.wa.sci.developpement.re.dirab.le.gouv.fr

Thématiques
Actuellement 5

Indicateurs
Actuellement 20

Fiches diagnostics
Actuellement 5

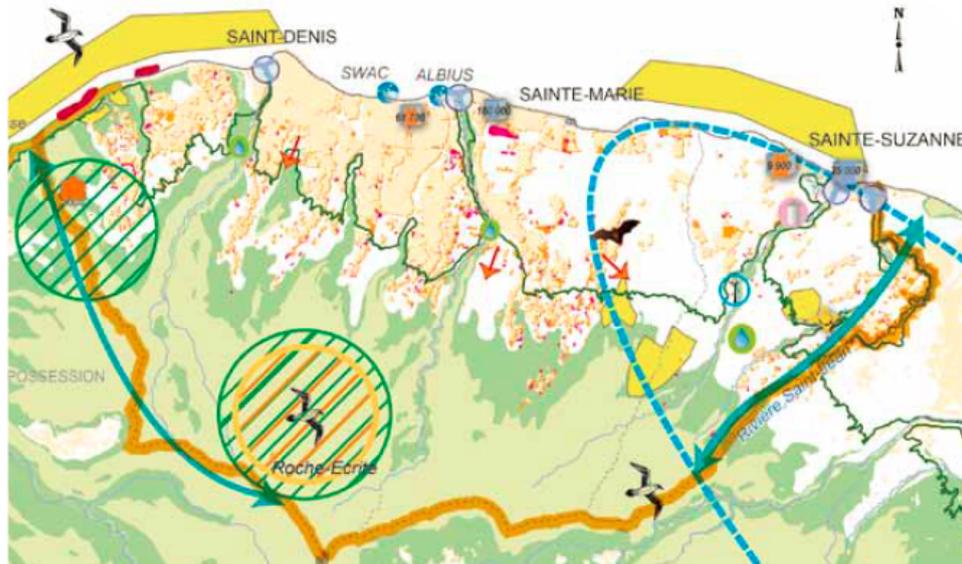
Cartographies
Les cartographies associées

Quelques recommandations

Savoir jauger les enjeux en amont

Territoire du SCOT Nord : enjeux prioritaires

Maîtriser l'étalement urbain par la recherche de formes urbaines adaptées et intégrées au paysage, et améliorer l'offre de transport



Territoire du SCOT Est : enjeux prioritaires

Promouvoir une prise en compte globale des bassins versants jusqu'au milieu marin dans la lutte contre les pressions liées aux activités humaines

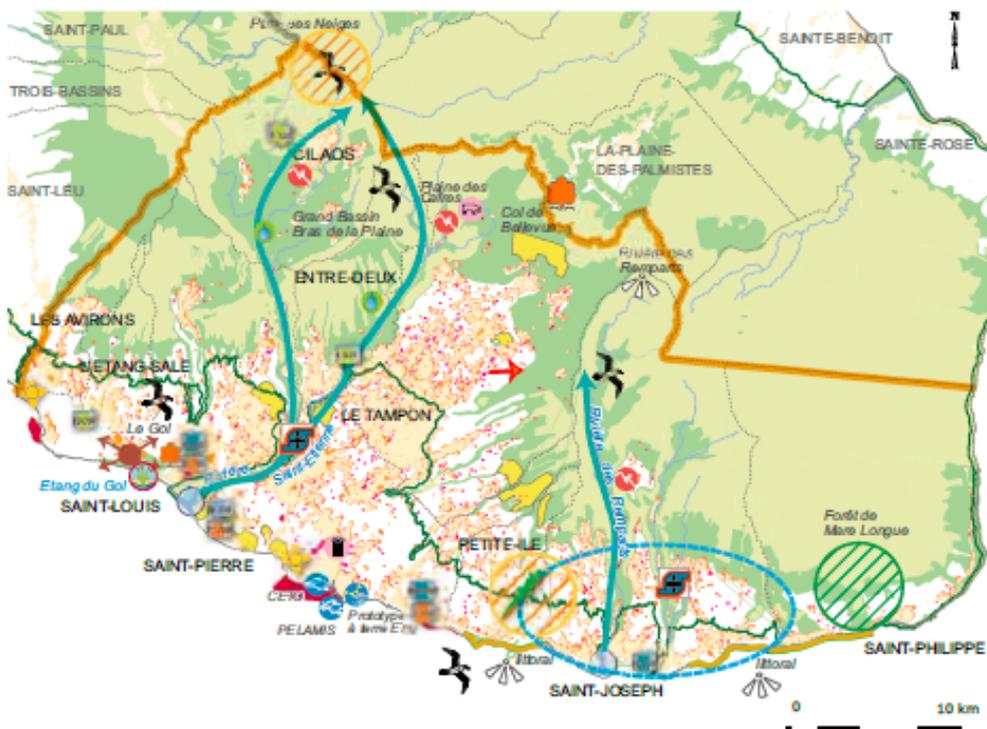


Quelques recommandations

Savoir jauger les enjeux en amont

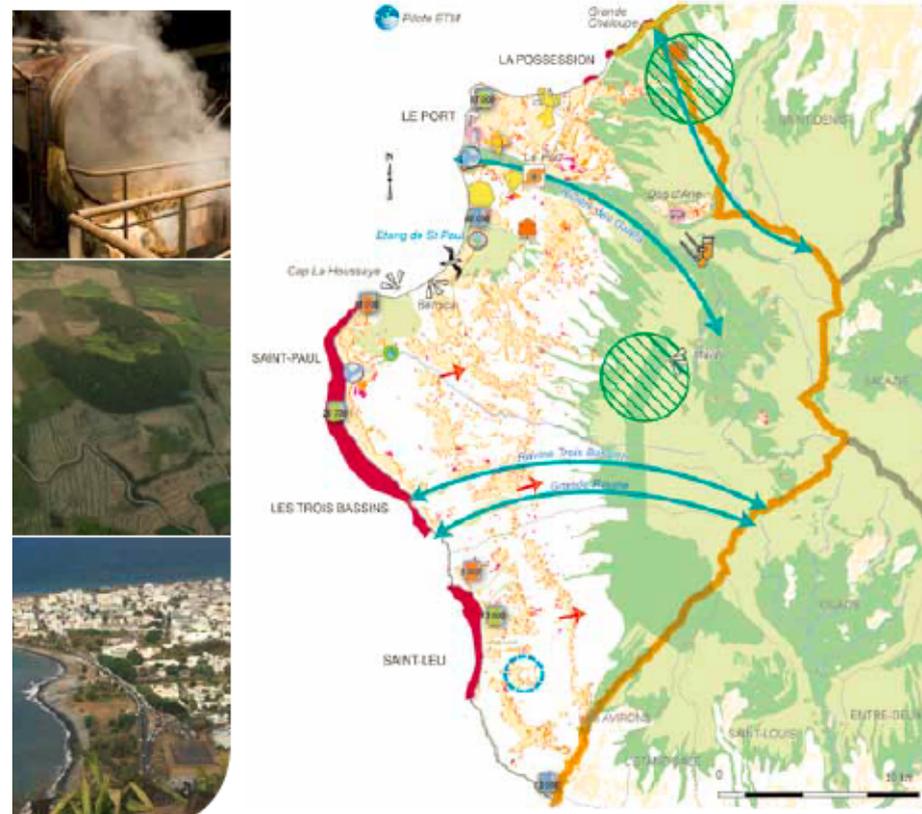
Territoire du SCOT Grand Sud : enjeux prioritaires

Promouvoir une prise en compte globale des bassins versants jusqu'au milieu marin dans la lutte contre les pressions liées aux activités humaines



Territoire du SCOT Ouest : enjeux prioritaires

Promouvoir une prise en compte globale des bassins versants jusqu'au milieu marin dans la lutte contre les pressions liées aux activités humaines



Quelques recommandations

Savoir jauger les enjeux en amont

SERVICE EAU ET BIODIVERSITÉ
UNITÉ BIODIVERSITÉ MARINE ET TERRESTRE
JUN 2014

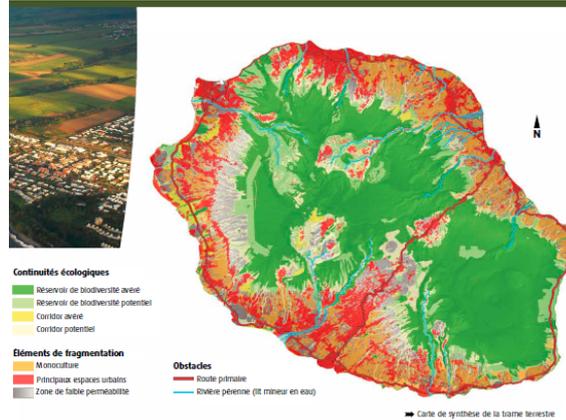
ÉTUDE PRÉLIMINAIRE D'IDENTIFICATION ET DE CARTOGRAPHIE DES RÉSEAUX ÉCOLOGIQUES À LA RÉUNION
L'essentiel de l'étude

Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
www.reunion.developpement-durable.gouv.fr

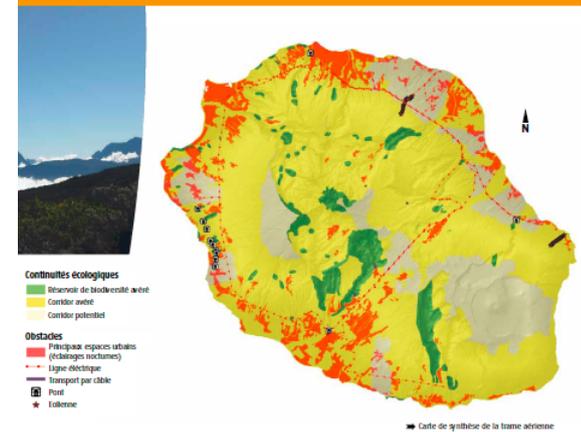
Présent pour l'avenir

PROJET DE LA RÉGION RÉUNIONNAISE

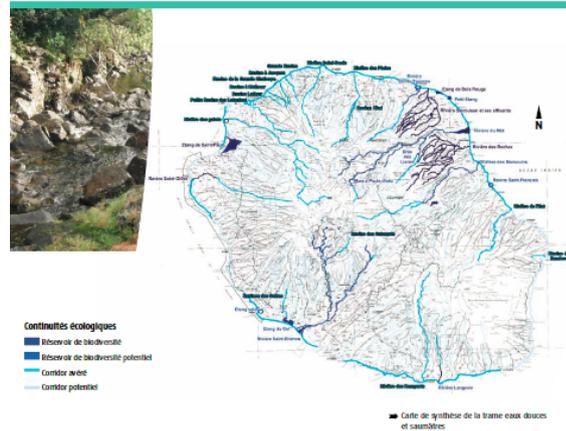
TRAME TERRESTRE



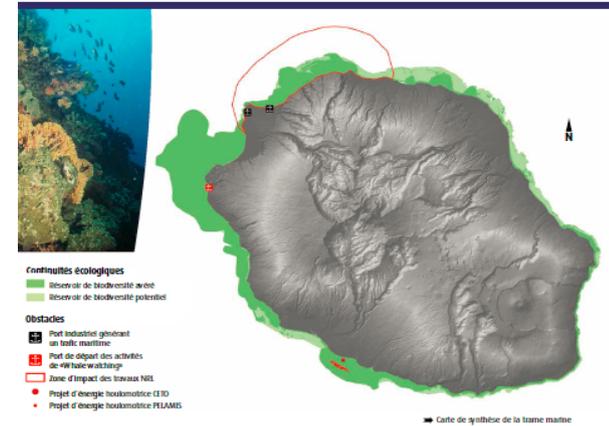
TRAME AÉRIENNE



TRAME EAUX DOUCES ET SAUMÂTRES



TRAME MARINE



Quelques recommandations

Approche globale et anticipation

- **Se ménager des marges de manœuvre !**

Aire d'étude du projet élargie par rapport à son aire d'emprise finale

Travailler sur un projet pouvant évoluer

- **Déposer une demande d'examen au cas par cas le plus en amont possible, pour identification des enjeux et impacts potentiels**
- **Anticiper la phase de chantier (zone de travaux, dépôts, accès, raccordements)**
- **Poser des exigences dans les CCTP relatifs à l'étude d'impact**

Quelques recommandations

L'état initial, base de la séquence ERC

- **Veiller à la validité et à synthèse des divers inventaires naturalistes**
- **Argumenter les aires d'études sur des bases fonctionnelles (hydro., écolo.)**
 - Meilleure approche des impacts et recherche d'opportunités de compensation
- **Préciser les méthodes d'expertise... (apprécier la proportionnalité)**
 - Groupes étudiés, pression d'inventaire (nombre, date, conditions), limites, experts
 - Bibliographie & consultations d'experts
 - Méthode d'analyse des enjeux
- **Privilégier une synthèse efficace précisant la nature et la localisation des enjeux = tableaux et cartographie**

Quelques recommandations

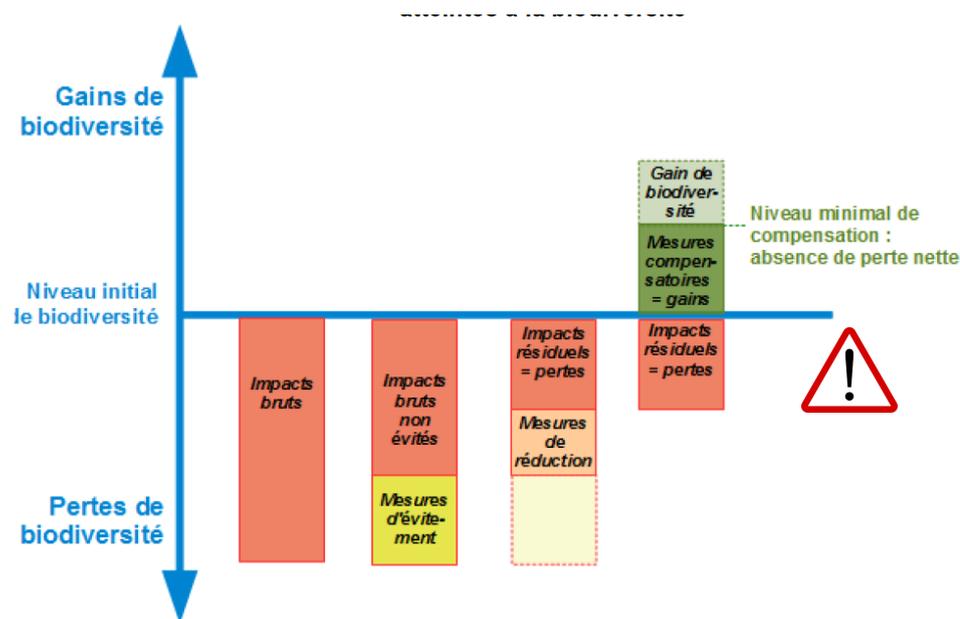
L'analyse des impacts

- Ne pas omettre la phase chantier !
- Détailler clairement les divers types d'impacts :
 - Phase chantier / Phase exploitation,
 - Permanent / Temporaire
 - Direct, Indirect, Induit
- Détailler les impacts bruts vs impacts résiduels = motivation de MC
- Préciser la méthode de qualification/quantification des impacts
- Élaborer une cartographie de synthèse des impacts (et mesures)

Quelques recommandations

Bien s'approprier la séquence ERC pour les mesures

- Développer/valoriser la réflexion sur l'évitement
- Mettre en œuvre la séquence de manière adaptée : $IB + ME + MR = IR / MC$



- Qualifier correctement les divers types de mesures (Guides Thema et ERC Réunion)

Quelques recommandations

Le cas spécifique des mesures compensatoires

- La nécessité de mesures compensatoires est un constat d'échec
- Préciser les mesures compensatoires dans l'étude d'impacts, pas attendre CNPN
- Les mesures compensatoires répondent à un cadre strict (L.163 code Env.)

Équivalence écologique

Absence de perte nette, voire gain, de biodiversité

Proximité géographique

Efficacité, car obligation de résultats

Effectivité pendant la durée des atteintes

Impacts résiduels

Définition

Aire d'étude primaire

Suivis & plan B

Anticipation & pérennité

Points de vigilance

Quelques rappels

Les trois conditions d'une *Mesure compensatoire*

- **Maîtrise foncière du site de réalisation de la mesure compensatoire**
Par acquisition ou contractualisation
- + • **Amélioration de la qualité écologique du site par des actions concrètes**
Restauration / réhabilitation des milieux naturels
Création de milieux naturels
Modification d'une gestion antérieure
- + • **Maintien d'une gestion favorable dans le temps**
Disposer d'un gestionnaire

Ces trois conditions sont cumulatives pour qualifier une mesure de compensatoire

Source : Guide d'aide à la définition des mesures ERC, 2018

Quelques rappels

Localement admis comme *Mesure compensatoire*

- Maîtrise foncière d'un milieu ordinaire sans action et gestion écologique
- Maîtrise foncière d'un milieu en bon état écologique
- Financement d'études ou d'actions conservatoires spécifiques à une espèce
- Mesures expérimentales (gestion, génie écologique de restauration)

Théoriquement considérées comme des mesures d'accompagnement, elles offrent toutefois des opportunités à court ou long termes pour la conservation des milieux et espèces

Quelques rappels

A considérer en tant que *Mesure d'accompagnement*

- **Mesure annexe nécessaire à la mise en œuvre d'une MC** (ORE, rétrocession, protection réglementaire, aménagement)
- **Financement du fonctionnement de structures associatives**
- **Aménagement paysager à finalité strictement ornementale**
- **Mesure de gouvernance, sensibilisation, communication, accueil du public**

Mesures annexes sans apport net pour les milieux/espèces impactés localement, ce ne sont donc pas des mesures compensatoires

Source : Guide d'aide à la définition des mesures ERC, 2018

Quelques recommandations

Le cas spécifique des mesures compensatoires

- **Localiser la mesure compensatoire au plus près de l'impact**

Enjeux de fonctionnalité écologique, trame verte et bleue, biodiversité ordinaire

- **Définir correctement la mesure compensatoire**

Corrige-t-elle vraiment l'impact considéré (habitats, espèces, fonctions impactés) ?

Son dimensionnement est-il argumenté ?

Est-elle précisément détaillée ? (QQOQCP - applicabilité - gestion)

Le suivi de son efficacité est-il détaillé ?

- **Produire les gages de sa faisabilité**

Propriété, contrats, convention, provision financière, opérateur, gestionnaire

Calendrier de mise en œuvre



**Merci pour
votre attention**

Liens & conctacts utiles

- Découvrez l'ensemble du champ de nos compétences sur www.cerema.fr
- Deux services complémentaires sur l'environnement au Cerema Méditerranée
 - Service Infrastructures & Environnement*
 - Service Littoral, Énergie & Biodiversité*